

51050 - Autres actions éducatives et de formation

"Filières métiers" dans les collèges : proposition de partenariats pluriannuels et attribution de subventions dans le cadre de l'appel à projets

CP/2020/114

Service chef de file :

J3-Collèges

J350 - Service de la jeunesse et de la vie associative

Résumé :

A partir de la rentrée 2018, les collèges Grégoire de Tours à Marlenheim et Frison-Roche de La Broque ont mené une expérimentation visant à faire découvrir aux collégiens les métiers d'excellence ou à fort potentiel de recrutement. Le Département les a accompagnés par un soutien financier dans la mise en place de cette expérimentation.

Au vu du bilan très positif de ces actions, le Conseil Départemental du Bas-Rhin a, lors de sa séance du 9 décembre 2019 (délibération n°CD/2019/099), approuvé le lancement d'un appel à projets afin d'élargir le dispositif à d'autres collèges volontaires.

Le présent rapport propose à la Commission Permanente d'attribuer un soutien financier aux 10 collèges porteurs des actions sélectionnées dans le cadre de l'appel à projets « Filières métiers ».

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin a adopté en mars 2017 le Plan "Action éducatives et Collèges" (délibération n° CD/2017/007). Les actions prévues dans ce plan permettent d'accompagner le collégien, de l'aider à devenir un citoyen autonome et responsable, de l'encourager à développer sa créativité, sa curiosité et son esprit critique ainsi qu'à choisir, agir et oser par soi-même.

Il s'agit notamment pour le Département d'accompagner le développement des potentiels de chacun à l'heure des premiers choix d'orientation en favorisant l'expérimentation individuelle, la découverte de métiers d'excellence ou à fort potentiel de recrutement.

Ainsi, suite aux expérimentations réussies menées au collège Grégoire de Tours de Marlenheim et au collège Frison-Roche de La Broque, le Conseil Départemental du Bas-Rhin a décidé de créer un dispositif permettant de soutenir les filières métiers au sein de collèges bas-rhinois (délibération n°CD/2019/099).

Le présent rapport propose à la Commission Permanente d'attribuer un soutien financier pour l'année 2020 à 10 collèges dans le cadre de l'appel à projets « Filières métiers ».

1. Modalités opérationnelles du partenariat

Les 10 filières seraient mises en œuvre à la rentrée scolaire 2020/2021.

Le Département s'engagerait, sur une période de 3 ans, avec les établissements retenus au moyen d'un contrat d'objectifs pluriannuel. Ce document intégrerait les engagements des parties mais également les modalités de suivi du partenariat : fréquence, évaluation et restitution des actions menées.

Une convention financière annuelle définirait les modalités de la participation financière annuelle du Département.

2. Les projets retenus

Dix collèges lauréats ont été retenus dans le cadre de l'appel à projets lancé par le Département du Bas-Rhin.

2.1 TERRITOIRE DE L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

- Collège La Pierre Polie (Vendenheim) : projet autour des « Métiers de l'écoconstruction / construction durable » - Montant proposé : 2 200 €,
- Collège Paul Wernert (Achenheim) : projet autour des Métiers de l'alimentation écoresponsable « Bien dans son assiette, bien sur sa planète -vMontant proposé :
- 6 700 €.

2.2 TERRITOIRE NORD

- Collège du Val de Moder (La Walck) : projet autour des « Métiers de l'aéronautique » - Montant proposé 900 €,
- Collège André Maurois (Bischwiller) : projet autour du Secteur hospitalier - Montant proposé : 3 500 €.

2.3 TERRITOIRE SUD

- Collège de la Haute Bruche (Schirmeck) : projet autour des « Soins et services à la personne - Montant proposé : 3 960 €,
- Collège Frison Roche (La Broque) : projet autour des « Métiers de la filière Hôtellerie, Tourisme, Restauration » - Montant proposé : 4 905 €,
- Collège Grégoire de Tours (Marlenheim) : projet autour des « Métiers d'art et d'artisanat » - Montant proposé : 9 800 €,
- Collège Rembrandt Bugatti (Molsheim) : projet de « Pôle d'excellence des métiers industriels » - Montant proposé : 10 000 €,
- Collège du Klosterwald (Villé) Les métiers du numérique : le numérique dans les métiers / le numérique dans l'entreprise - Montant proposé : 10 000 €,
- Collège Romain-Rolland (Erstein) : projet autour de la Filière Bois – « Le bois dans tous ses états » - Montant proposé : 3 500 €.

L'ensemble de ces projets touchera 1 325 élèves et représenterait un montant d'aides cumulées de 55 465 €.

Code enveloppe budgétaire	Imputation M52	Crédits prévus	Crédits disponibles	Crédits proposés
46942	65-65737-221	60 000,00 €	60 000,00 €	55 465,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- approuve la liste des lauréats de l'appel à projets pour la mise en place de « filières métiers » sur la période 2020-2023 et le montant de la subvention attribuée à chacun des lauréats, figurant dans un tableau en annexe de la présente délibération,

- approuve les termes du modèle type de convention d'objectifs à conclure entre le Département et chacun des collègues lauréats figurant dans un tableau en annexe de la présente délibération,

- approuve les termes du modèle type de convention financière annuelle à conclure entre le Département et chacun des collègues lauréats, figurant dans un tableau en annexe de la présente délibération, en vue du versement de la subvention 2020, qui correspond à l'année 1 du dispositif,

- autorise son Président à signer ces conventions.

Strasbourg, le 30/04/20
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY